

COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

La commission "drogue" Riviera a été institutionnalisée de façon permanente en 1996 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey qui participent à son financement annuel à hauteur de Fr. 1.- par habitant. Elle était essentiellement composée de représentants des milieux concernés par la drogue, ainsi que par trois représentants des autorités exécutives.

Depuis 2000, les actions de prévention soutenues par la commission ont été en s'élargissant, pour s'étendre à des problématiques autres que le phénomène de toxicomanie, comme l'alcool et la violence. Cette évolution s'est faite en parallèle avec la mise en place de plusieurs commissions de prévention axées sur la jeunesse dans plusieurs communes de la Riviera.

Ces changements ont conduit à la révision, en 2001, du cahier des charges de la commission qui a été rebaptisée "Commission prévention Riviera", en accord avec le nouveau cahier des charges qui établit la compétence de la commission en matière de soutien aux actions de prévention dans un sens très large.

Fin 2001 - début 2002, la commission a confié à M. Alain Clémence, professeur associé à l'Institut des Sciences Sociales et Pédagogiques de l'Université de Lausanne, un mandat d'étude en vue d'établir une politique régionale de prévention à l'échelle de la Riviera.

Conformément à son cahier des charges, la commission est un organe de concertation, d'information et de collaboration, dont les domaines d'activités sont centrés sur une politique de prévention au sens large.

En pratique, la commission s'occupe surtout de favoriser les actions de prévention menées dans la région par le biais de l'attribution de subventions.

Pour la législature en cours, la représentation des municipalités est assurée par Mme Edith Willi, conseillère municipale à Montreux, ainsi que MM. Jean de Gautard, syndic de St-Légier-La Chiésaz, qui en est également le président, Lyonel Kaufmann, conseiller municipal à La Tour-de-Peilz et Alain Volet, conseiller municipal à Corseaux.

Les milieux professionnels représentés au sein de la commission sont ceux du social (Services sociaux, Animation jeunesse, ACT), de l'éducation (Établissements scolaires), de la justice (Autorité judiciaire) et de la sécurité (Police Riviera). Depuis 2004, l'EM Police Riviera est représenté officiellement au sein de la commission par le chargé de prévention. Les représentants d'autres institutions telles que UAS, AEMO, Médiation scolaire, Appartenances, étant invités selon les sujets à traiter.

ACTIVITÉS 2010

La commission s'est réunie à trois reprises en 2010, en février, en mai et en novembre.

Les principales actions de prévention soutenues par la commission sont brièvement présentées ci-après:

- ⇒ Les actions « PrévJazz10 et PrévRiv10 » menées respectivement par les animateurs jeunesse de Montreux et de Vevey en partenariat avec la FVA (Fédération vaudoise contre l'alcoolisme) et Police Riviera. Ces projets sont calqués sur les précédentes éditions et visent à prévenir les risques liés à une consommation excessive d'alcool ainsi que les incivilités qui en découlent. Les messages de prévention sont donnés par des équipes de deux jeunes adultes accompagnés par un animateur jeunesse. Cette façon de procéder semble appropriée car la population visée peut s'identifier aux intervenants.

- ⇒ Le projet "DEUX dates – TROIS projets" mené par l'animateur jeunesse du cercle de Corsier. Ce projet fait, en partie, suite à celui réalisé en 2009. Il s'est déroulé à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du marché des vins de Chardonne et son objectif reste de prévenir la consommation abusive d'alcool. La première action « Aux jus de raisin », qui a été reconduite, invitait enfants et adolescents à déguster des spécialités sans alcool, à base de jus de raisin, le long d'un parcours découverte dans les rues du village. La deuxième action était l'organisation de la « Disco Egzeko » pour les moins de 18 ans. La troisième action « Chardonne le quiz » proposait un rallye pour petits et grands.
- ⇒ Le projet "Bien naître au CIN, bien être" mené par l'Etablissement primaire de Vevey. L'objectif de ce projet est d'apporter une réponse au travers d'une activité artistique au nombre toujours plus important d'élèves qui à leur entrée à l'école (CIN – classes enfantines) présente des obstacles au développement des compétences et des connaissances. L'Association "Danse au Cœur" propose une démarche basée sur la danse visant à développer les compétences corporelles, artistiques, relationnelles et intellectuelles des élèves. Cette démarche a fait ses preuves auprès d'enfants éprouvant de grandes difficultés scolaires et relationnelles. Le projet consiste à former les 16 enseignants du CIN à la démarche de dite Association, afin qu'ils puissent réaliser un travail de création avec leurs élèves. Ce projet s'étalera sur trois ans de 2011 à 2013. Par la suite, les nouveaux enseignants au CIN de la région seront formés par leurs collègues à la démarche en question.
- ⇒ Le « Petit mémento 10-18 ans à l'usage des parents » informant sur divers risques et interdits a été mis à jour avec des mentions concernant les dommages à la propriété publique et privée, le droit à l'image ainsi que sur les risques liés aux "tchats".

Au vu du solde disponible au 31 décembre 2010 (environ Fr. 75'000.-), la commission a estimé qu'il n'était pas nécessaire de facturer la participation des communes pour 2010.

BILAN, EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Cette année encore, il convient de relever la dynamique positive au sein de la commission, au travers des échanges et partage d'expériences, ainsi que la qualité des principaux projets transmis, dont certains sont menés sur plusieurs années. Par ailleurs, il y a lieu de relever que la commission a renouvelé son soutien à un projet se déroulant dans le cercle de Corsier et initié par l'animateur jeunesse desdites communes.

Annexe : Comptes 2010

Vevey, le 18 février 2011 SK/nc